

Vers le naufrage d'une culture maritime

Paul-Louis Martin

Number 24, Summer 1984

Derrière la fête : le patrimoine maritime

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/18620ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Martin, P.-L. (1984). Vers le naufrage d'une culture maritime. *Continuité*, (24), 9-11.

VERS LE NAUFRAGE D'UNE CULTURE MARITIME?

Paul-Louis Martin



Oies blanches à l'île-aux-Grues.

Y. Chouinard/MAC

Une culture maritime. Un ensemble de pratiques et de savoirs, d'habitudes et d'usages, une accumulation de faits, de perceptions, de liens tramés entre les hommes et le milieu marin. Parmi ces liens, plus ou moins serrés, il en est qui appartiennent aux images, aux horizons mentaux, aux contacts visuels que nous nous efforçons de maintenir — le plus souvent hélas de façon symbolique — avec l'élément liquide: vue sur le lac, vue sur le fleuve, fenêtre sur le port. . . D'autres liens apparaissent plus solides parce que noués par les valeurs d'usage:

pêche, navigation, transport maritime et, de plus en plus, loisirs, nautisme.

Pays d'eau, de lacs, de rivières. Pays du fleuve qui le traverse de part en part. Le Québec est un univers de rivages et de littoral. Ses occupants, depuis la préhistoire jusqu'à l'ère du rail et de l'asphalte, l'ont conquis grâce aux voies liquides, nommant même les territoires d'après les rides imprimées au sol par le passage des eaux: Côte-du-Sud, Côte-Nord, vallée de la Chaudière, vallée du Saint-Laurent, du Lac Saint-Jean, colonisant au surplus ses îles et ses îlets.

Qu'est-il advenu de ce tissu complexe, fabriqué depuis plusieurs centaines d'années? Hier imprégnées d'eau, nos habitudes d'aujourd'hui nous conduiraient-elles à renier cette relation, à oublier cet héritage?

UN HÉRITAGE NATUREL

Notre domaine maritime est d'abord un héritage naturel. Sa conservation paraissait aller de soi et le renouvellement de ses ressources semblait illimité, jusqu'à la récente crise mondiale de l'environnement qui s'est traduite ici par un chapelet ininterrompu de constatations alar-

mantes: acidification des lacs, pollution chimique et mécanique des rivières, remblaiement des rives, disparition, raréfaction ou empoisonnement des poissons, extension des zones portuaires, assèchement des marais, etc. L'actualité quotidienne ne cesse de nous signaler les atteintes diverses que notre civilisation lourde charrie dans les zones humides et marines du territoire. Certains ne voient pas là matière à intervenir pour les conservateurs de biens culturels.

Nous croyons au contraire que, même si le milieu maritime relève de l'ordre naturel, c'est notre culture qui lui confère telle ou telle valeur et qui détermine, en somme, l'importance sociale d'un milieu biogéographique. Inutile donc de se masquer les yeux, la sauvegarde de notre domaine maritime ne relève pas des seules politiques de gestion de l'environnement ni des seules compétences des éco-

logistes. Sa valeur culturelle s'ajoute à sa valeur naturelle première, elle en dépend même étroitement. Toute action de sauvegarde serait caricaturale et symbolique si elle se limitait à rescaper quelques vieux bateaux de bois ou de fer, deux ou trois phares et quelques bibelots, alors que, pendant ce temps, la dégradation de nos eaux se poursuit et que rétrécissent, année après année, les affinités développées de longue tradition.

Nos rapports avec le milieu marin prennent, par conséquent, une première valeur étroitement liée à la qualité intrinsèque des eaux. Combien d'habitats et de lieux, de sites et d'architectures, définis hier par la présence et l'usage de l'eau, sont encore menacés de disparaître demain? Les chiffres nous manquent pour signaler l'importance des villages, des maisons, des chalets établis sur les rives des plans d'eau. En fait, plus de la moitié des Québécois vivent près de l'eau sans vraiment prendre conscience de l'importance et de la

grande fragilité¹ de cet écosystème humain construit au fil des époques historiques. Dans ces conditions, comment ne pas s'inquiéter pour l'avenir de la conservation et de la restauration de ce patrimoine?

C'est en ce sens qu'il faut interpréter les deux premières recommandations issues de l'étude menée par la Commission des biens culturels sur l'état du patrimoine maritime au Québec: appuyer toute action visant à conserver et restaurer le milieu naturel, à le rendre le plus accessible possible, et s'intéresser davantage à l'interaction de l'homme avec ce milieu². Il s'agit aussi d'un appel à tous les acteurs du domaine culturel pour qu'ils ne s'absentent pas des débats environnementaux et politiques qui concernent l'aménagement de notre domaine maritime et fluvial.

DES BIENS CULTURELS

Quant aux biens culturels proprement dits, c'est-à-dire les produits et



Inondation à l'île d'Embaras.

P. Bureau & P. Lahoude/MAC



P. Bureau E. R. Côté/MAC

Chenaux de la région de Sorel, Île-de-Rouche.

les témoignages reliés à notre exploitation du milieu marin, la problématique de leur conservation commence à être de mieux en mieux comprise et définie. Les principales difficultés proviennent du fait qu'il s'agit d'un champ d'activité humaine en constante évolution. Une dynamique particulière régit les rapports des gens et des biens matériels conçus comme des outils de production: leur première valeur est fonctionnelle, si bien qu'advenant la désuétude ou l'inefficacité, c'est la destruction ou la mise au rancart qui est d'abord envisagée. Les exemples les plus récents de cette logique nous sont donnés par l'administration fédérale qui a dynamité une dizaine de phares dans le golfe Saint-Laurent à l'été 1983 et qui continue (malgré les protestations des citoyens) de condamner en série les quais des villages riverains du bas Saint-Laurent.

Et ce n'est que la pointe de l'iceberg... Que deviennent les archives maritimes, les livres des compagnies



La navigation de plaisance peut être une cause majeure de pollution...

de pêche, les bateaux, les agrès? Que savons-nous des usages et des techniques de navigation, de pilotage, de cabotage? Qui s'occupe de recueillir

les histoires de vie des gens de mer, leurs chansons, leurs traditions de famille? Qui s'intéresse au flottage du bois, à l'histoire et à l'ethnographie des transports par eau, aux pêcheurs en eau douce — il en existe une quarantaine au sud du Lac Saint-Pierre —, à l'ethnographie des loisirs nautiques? Quelques chercheurs certes, mais avec trop de moyens en regard de l'étendue du domaine à couvrir.

Négligence, voilà le mot qui convient pour qualifier notre attitude collective à l'égard de notre héritage maritime. Unir les forces, développer une stratégie réaliste de conservation et de mise en valeur, discriminer entre l'important et l'accessoire, considérer les significations culturelles et les valeurs-témoins des choses, des architectures et des paysages marins. Autant d'objectifs clairement posés et développés avec un rare consensus dans l'étude³ que la Commission des biens culturels a réalisée l'an dernier.

Reste à promouvoir les résultats de cet exercice — 16 recommandations d'action —, à réveiller la conscience de nos concitoyens, à sensibiliser les détenteurs d'une portion de l'héritage maritime. L'avenir de notre patrimoine maritime peut se jouer d'ici quelques années, l'avenir de notre culture maritime s'étend, lui, sur un temps plus long. Il dépend de la volonté et de l'aptitude des générations d'aujourd'hui et de demain à renouer des liens plus respectueux avec leur environnement. ■

1) En 1983, à peine 200 municipalités sur 1 700 traitent leurs eaux usées; ni Montréal ni Québec ne sont de ce nombre.

2) François Picard. *Le patrimoine Maritime au Québec*. Québec, Éditeur officiel du Québec, 1983, 60 p.

3) *Ibidem*.



PAUL-LOUIS MARTIN

Ethnologue et historien, depuis 1968, il a été actif dans les domaines de l'ethnographie, de l'archéologie et de la muséologie. Ses publications portent sur le mobilier domestique, le tourisme culturel et les relations de l'homme avec le milieu naturel. Il est président de la Commission des biens culturels du Québec depuis octobre 1983.